

Brève. Découverte d'un Vespertilion de Natterer infecté par le Lyssavirus BBLV en Moselle en 2012

Short item. Discovery of a Natterer's bat infected with BBLV Lyssavirus in the Moselle region in 2012

Evelyne Picard-Meyer (1), Christophe Borel (2), Marie Moinet (1), Alexandre Servat (1), Peggy Rasquin (3), Florence Cliquet (Florence.cliquet@anses.fr) (1)

- (1) Anses, Laboratoire de la rage et de la faune sauvage de Nancy, Laboratoire de référence de l'Union européenne pour la rage, Malzéville, France.
- (2) Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères de Lorraine, Velaine en Haye, France
- (3) Direction départementale de la protection des populations, Metz, France

Mots clés : Virus rabique, chauves-souris, épidémiologie
Key-words: Rabies virus, bats, surveillance

Le 23 juillet 2012, le laboratoire de la rage et de la faune sauvage de l'Anses, a mis en évidence pour la première fois en France un Lyssavirus (Bokeloh Bat Lyssavirus, BBLV) chez une espèce de chauve-souris arboricole (Vespertilion de Natterer). L'animal a été découvert mort dans une forêt domaniale (à Hémilly en Moselle), dans le cadre du suivi de la population des Natterers par la Commission permanente d'étude de protection des eaux du sous-sol et des chiroptères de Lorraine (CPEPESC). La CPEPESC suivait cet animal à l'aide d'un émetteur radio et avait observé chez lui un comportement anormal.

Le réseau d'épidémiologie de la rage des chauves-souris, renforcé depuis août 2000 et animé par l'Anses, laboratoire de la rage et de la faune sauvage de Nancy n'avait permis de mettre en évidence à ce jour qu'une seule espèce de chauve-souris anthropophile (la Sérotine commune) infectée par le Lyssavirus EBLV-1 sur les 36 espèces de chauve-souris répertoriées en France. A ce jour, 59 cas d'infection sur chauves-souris par EBLV-1 ont été reportés en France depuis 1989, sur environ 950 cas répertoriés en Europe. Le Lyssavirus EBLV-1 est très rarement isolé à partir d'espèces autres que les chauves-souris. La transmission naturelle de EBLV-1 à l'Homme et aux mammifères a été très peu rapportée et reste exceptionnelle avec deux cas humains reportés en Europe en 1977 et 1985 après morsures de chauves-souris, cinq cas reportés sur des moutons au Danemark en 2002 et 2006, une foinne en Allemagne en 2001 et un chat en France en 2007. Aucun cas d'exposition humaine n'a été rapporté à l'Agence régionale de santé (ARS) à l'occasion de ce signalement en forêt d'Hémilly.

La découverte de ce Vespertilion de Natterer infecté par le virus BBLV (Figure 1) correspond au deuxième cas d'infection reporté en Europe chez cette espèce arboricole de chauve-souris. Le premier cas avait été reporté en Basse-Saxe (Niedersachsen) en Allemagne en février 2010 (Freuling *et al.*, 2011). A la suite de la découverte de BBLV en France, la population de chauves-souris de la forêt d'Hémilly a été mise sous surveillance par arrêté préfectoral. En complément de cette surveillance, la direction départementale de la protection des populations de la Moselle a fait paraître un communiqué de presse en collaboration avec l'ARS rappelant les mesures préconisées pour la protection des hommes et des animaux en cas de contact ou de découverte d'une chauve-souris blessée. Le suivi d'une colonie de Natterers dans la zone de la découverte de l'animal, réalisé en étroite collaboration avec des chiroptérologues locaux vaccinés contre la rage et permise par autorisation régionale accordée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Lorraine, n'a pas permis de mettre en évidence à ce jour une excrétion virale salivaire chez onze individus provenant tous de la même colonie. La question de la distribution du virus BBLV chez le Vespertilion de Natterer et chez les espèces co-habitanes dans les colonies d'où serait issue une chauve-souris infectée par BBLV ainsi que le franchissement de la barrière d'espèce de ce virus restent à déterminer.

Remerciements : Les auteurs remercient le Laboratoire de la rage et de la faune sauvage de Nancy, de l'Anses, particulièrement les unités Faune sauvage et Lyssavirus, ainsi que les chiroptérologues bénévoles pour toute l'aide technique et scientifique apportée dans l'étude. Nous remercions également la DREAL Lorraine, le ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie (Bureau de la faune et de la flore sauvage) et le Conseil national de protection de la nature pour l'autorisation régionale autorisant à déroger au marquage, capture et transport de chiroptères protégés. Sont également remerciés, la direction de la protection des populations de Metz, la préfecture de la Moselle et la Direction générale de l'alimentation.

Références bibliographiques

Freuling, C.M., Beer, M., Conraths, F.J., Finke, S., Hoffmann, B., Keller, B., Kliemt, J., Mettenleiter, T.C., Muhlbach, E., Teifke, J.P., Wohlsein, P., Muller, T., 2011. Novel lyssavirus in Natterer's bat, Germany. *Emerg Infect Dis* 17, 1519-1522.

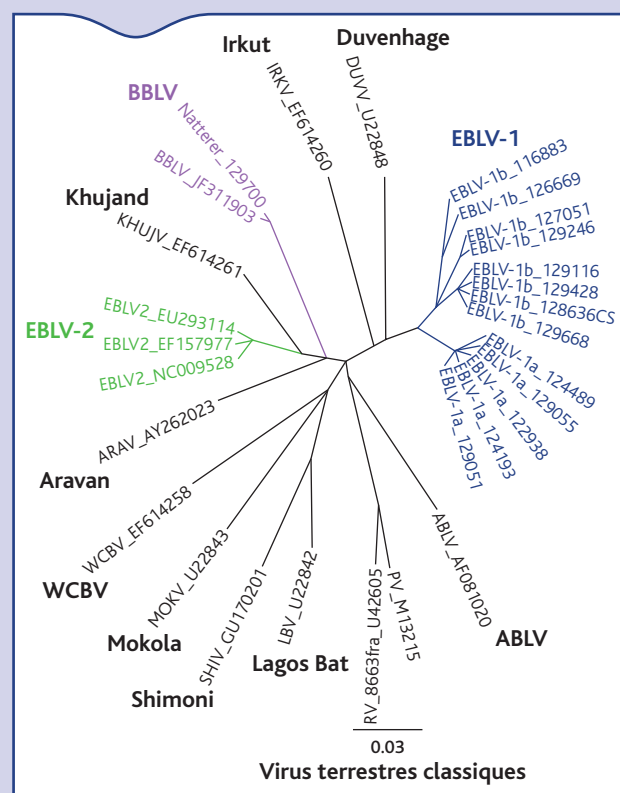


Figure 1. Arbre phylogénétique des virus rabiques. Arbre phylogénétique radial entre le gène codant la nucléoprotéine rabique isolée à partir de la souche virale du Vespertilion de Natterer (identifiée 129700) et douze autres espèces de virus rabiques. L'analyse a été réalisée en effectuant un alignement des séquences obtenues pour recherche de similarité par Clustal X, la construction de l'arbre phylogénétique a été mesurée par la méthode du plus proche voisin (méthode de Neighbor Joining, 1000 répliques, Mega 5).

Sont indiqués en bleu les virus EBLV-1 communément isolés en France et en Europe, en vert les virus EBLV-2 (respectivement isolés en Angleterre, Allemagne, Suisse, Pays-Bas et Finlande) et en mauve les virus BBLV isolés en Allemagne et en France